



navya
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NAVYA annonce l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers

- **« Pure player » et première société à commercialiser des navettes et des robot-taxis autonomes**
- **Un marché mondial du véhicule autonome à fort potentiel**
- **Une technologie de pointe éprouvée en conditions réelles avec 67 navettes vendues dans 16 pays au 31 mars 2018**
- **Une approche intégrée au cœur d'un écosystème de partenariats industriels et de déploiements pour une mise sur le marché accélérée**
- **Une solide dynamique commerciale que la société entend maintenir**

Paris, France, le 6 juin 2018 - NAVYA (la « **Société** »), un leader des véhicules autonomes et des nouvelles solutions de mobilité intelligente et partagée, annonce aujourd'hui l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »), sous le numéro I.18-048 en date du 5 juin 2018.

L'enregistrement du document de base constitue la première étape du projet d'introduction en bourse de NAVYA sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La réalisation de l'opération demeure conditionnée, notamment aux conditions de marché et à la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus d'introduction en bourse.

Christophe Sapet, Président du directoire de NAVYA, déclare : « *Je me réjouis d'annoncer l'enregistrement de notre document de base, qui constitue la première étape de notre introduction en bourse sur Euronext Paris, une étape clé dans notre développement. NAVYA est à l'avant-garde de la révolution de la mobilité urbaine autonome. Cette opération va nous permettre de prendre une nouvelle dimension et d'augmenter considérablement les ventes et le déploiement de nos véhicules dans le monde entier, pour devenir un leader mondial du véhicule autonome.* »

L'introduction en bourse a pour objectif de permettre à NAVYA de maintenir son leadership technologique, développer son organisation et investir dans des marchés connexes pour devenir un leader mondial du véhicule autonome

L'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris a pour objectif de permettre à la Société d'exploiter le potentiel de sa plateforme existante en maintenant son leadership technologique via des investissements dans les logiciels et la R&D, de saisir les nombreuses opportunités de déploiement de navettes autonomes et de robot-taxis par le développement stratégique de ses équipes de vente et de marketing, et le renforcement des capacités de production, tout en entrant dans des marchés connexes, comme les véhicules de transport de fret.



navya
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Cette opération devrait permettre en outre à NAVYA de poursuivre le renforcement de son modèle économique déjà robuste pour devenir un leader mondial du véhicule autonome.

Fort de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé en 2017, la Société se fixe les objectifs suivants : un chiffre d'affaires de plus de 30 millions d'euros en 2018, un EBITDA à l'équilibre fin 2019 et 480 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021, correspondant à un objectif de parts de marché de 40% sur un marché des navettes autonomes estimé à 4 200 unités, soit 1 milliard d'euros, ainsi qu'une part significative du marché des robot-taxis.

Le document de base de la Société est disponible sur le site Internet dédié à l'introduction en bourse de NAVYA (www.navya-corp.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande adressée à la Société à l'adresse suivante : 1, rue du Docteur Pierre Fleury Papillon - 69100 Villeurbanne, France.

La Société attire l'attention du public sur le Chapitre 4 du document de base, intitulé « Facteurs de risques » et, en particulier, les risques liés aux lois et réglementations régissant la circulation des véhicules autonomes sur la voie publique, les risques associés au renforcement de la concurrence dans ce secteur d'activité, les risques afférents aux évolutions technologiques et les risques de liquidité.

Le véhicule autonome, un marché mondial au potentiel de croissance considérable

Le marché du véhicule autonome est appelé à un développement rapide, porté par plusieurs facteurs tels que : l'urbanisation exponentielle, l'engouement pour les solutions de transport vertes et partagées, l'importance croissante des services de transport et de mobilité à la demande, les opportunités d'économies de coûts substantielles associées au véhicule autonome, ainsi qu'une évolution favorable du cadre réglementaire.

Dans ce contexte, les navettes autonomes ont vocation à offrir de nouvelles solutions de mobilité en facilitant les déplacements dans les zones piétonnes ou à faible circulation, ainsi que sur les sites privés¹, tandis que les robot-taxis seront principalement exploités sur les voies publiques, s'arrogeant une part croissante des kilomètres parcourus dans les zones urbaines, à mesure que les utilisateurs abandonneront la propriété des véhicules pour adopter la mobilité en tant que service (« *Mobility as a Service* »).

En 2025, il est estimé que :

- le marché mondial des navettes autonomes atteindra 34 000 véhicules, soit une croissance annuelle moyenne de 93% ; et
- il sera vendu près de 2 millions de robot-taxis, qui contribueront très significativement au transport urbain.

NAVYA, un précurseur sur le marché du véhicule autonome

NAVYA est une société pionnière, spécialiste des véhicules autonomes, qui permet à ses clients d'améliorer leur offre de transport en l'enrichissant de solutions de navettes et de robot-taxis électriques et autonomes. La Société est un « *pure player* » de ce marché, spécialisée dans la production de véhicules autonomes opérant sur voies publiques et sites privés, depuis la conception jusqu'à la fabrication et la fourniture de services. Les véhicules autonomes de

¹ Les sites privés désignent notamment les sites industriels, aéroports, universités, parcs de loisirs, centres de congrès, ports, centres commerciaux, hôpitaux, sites touristiques, bases militaires, technopoles et espaces résidentiels ou communautaires.



navya
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NAVYA sont pensés sans volant ni pédale, et combinent au plus haut niveau les technologies robotiques, numériques et motrices.

Depuis 2015, NAVYA a été la première société à commercialiser et mettre en service des solutions de mobilité autonome. NAVYA propose une gamme de deux véhicules autonomes : la navette AUTONOM® SHUTTLE, lancée en septembre 2015, dont 100 ont déjà été produites à ce jour et 67 commercialisées dans 16 pays au 31 mars 2018, notamment aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Suisse, au Japon et en Australie, et le robot-taxi AUTONOM® CAB, présenté en novembre 2017, dont les premiers essais routiers vont prochainement démarrer.

Le leadership de NAVYA sur ce marché s'appuie sur ses compétences en R&D, une expérience inégalée et une agilité opérationnelle démontrée.

Une technologie de pointe du véhicule autonome éprouvée en conditions réelles

Les équipes R&D de NAVYA comptent parmi les plus expérimentées au monde dans le domaine du véhicule autonome, avec un centre de R&D à Paris et un d'ingénierie à Vénissieux en France. Au 31 mars 2018, NAVYA employait 61 salariés dédiés au développement de ses véhicules autonomes. Capitalisant sur plus de dix années de R&D, NAVYA a développé en interne l'expertise technologique nécessaire pour ses véhicules autonomes, dont notamment ses systèmes propriétaires de cartographie en trois dimensions, de localisation, d'apprentissage approfondi et de détection d'obstacles, de pilotage et de prise de décision, de sécurité et de gestion de flottes.

Les véhicules autonomes de NAVYA utilisent des capteurs, permettant une lecture extrêmement précise de l'environnement, grâce notamment à des caméras et des LiDAR de haute précision. La redondance d'informations des capteurs permet de multiplier les vérifications au niveau de chacune des fonctions, assurant une très grande fiabilité des véhicules. Depuis son centre de supervision à Villeurbanne, en France, NAVYA suit en permanence les données de ses véhicules autonomes.

Un business model axé sur le marché rapidement monétisable des navettes autonomes avec le potentiel des robot-taxis en supplément

La navette AUTONOM SHUTTLE de NAVYA vise principalement une exploitation dans l'enceinte de sites privés.

Le marché des sites privés est déjà accessible aux constructeurs de véhicules autonomes qui peuvent y opérer sans contrainte réglementaire, tandis que tous les constructeurs de véhicules autonomes, dont NAVYA, dépendent de l'évolution du cadre réglementaire pour faire rouler leurs véhicules sur routes publiques.

Les ventes du robot-taxi AUTONOM CAB, le premier robot-taxi sur le marché, seront portées par les partenariats conclus par NAVYA, notamment avec Keolis aux États-Unis et en France, et avec la RAC en Australie. Ces partenariats permettront à NAVYA de déployer des flottes de véhicules en centre-ville une fois que le cadre réglementaire aura été arrêté. Dans la mesure où il est seul sur le marché à ce jour, le robot-taxi AUTONOM CAB bénéficie d'une longueur d'avance sur la concurrence. Cette avance sera mise à profit par NAVYA pour cibler les meilleures localisations pour les déploiements de son robot-taxi AUTONOM CAB. De nombreux pays s'attèlent actuellement à l'adaptation du cadre réglementaire afin de faciliter le développement du véhicule autonome. La Société ignore toutefois si et quand ledit cadre réglementaire évoluera



navya
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

suffisamment pour permettre l'exploitation à grande échelle des véhicules autonomes de niveau 5² sur les voies publiques.

Outre les ventes de véhicules, le chiffre d'affaires de NAVYA est constitué par les autres services fournis aux clients, à savoir notamment les licences de logiciels et de cartographie, et les services de supervision, d'entretien et de gestion de flottes. En 2017, les ventes de véhicules ont représenté 90% du chiffre d'affaires de NAVYA, les 10% restants provenant des services. La Société estime que le chiffre d'affaires généré par les services est appelé à croître au cours des prochains exercices, au rythme du déploiement de ses flottes de véhicules autonomes.

Une approche très intégrée au cœur d'un écosystème de partenariats industriels et de déploiements

Grâce à ses partenariats industriels et commerciaux clés, NAVYA bénéficie d'un degré d'intégration poussé à chaque étape, depuis la création de ses véhicules autonomes jusqu'à leur mise en service, y compris pour leur construction et leur commercialisation. NAVYA est associée avec l'équipementier automobile Valeo depuis 2016. Ce partenariat est basé sur l'intégration de la technologie et des pièces détachées de Valeo dans les véhicules fabriqués par NAVYA, et sur l'optimisation des données recueillies par les capteurs.

NAVYA a par ailleurs conclu des partenariats pour le déploiement et la maintenance de ses véhicules, avec plusieurs sociétés dont Keolis, RAC, ST Kinetics, Semler et SB Drive. Les partenariats avec Keolis et avec RAC, en particulier, seront déterminants pour le déploiement du robot-taxi AUTONOM CAB.

La présence significative au capital de la Société de Valeo et Keolis atteste de l'engagement de ces partenaires aux côtés de NAVYA.

A propos de NAVYA

NAVYA est un leader français des véhicules autonomes et des nouvelles solutions de mobilité intelligente et partagée.

Avec plus de 200 collaborateurs en France (Paris et Lyon) et aux États-Unis (Michigan), NAVYA conçoit, fabrique et commercialise une gamme de véhicules autonomes, sans conducteur, et électriques, qui combinent au plus haut niveau les technologies robotiques, numériques et motrices.

Depuis 2015, NAVYA a été la première société à mettre sur le marché et en service des solutions de mobilité autonome. NAVYA propose une gamme de deux véhicules autonomes : la navette AUTONOM[®] SHUTTLE, lancée en septembre 2015, dont 100 ont déjà été produites à ce jour et 67 commercialisées dans 16 pays au 31 mars 2018, notamment les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Suisse, le Japon et l'Australie, et le robot-taxis AUTONOM[®] CAB, présenté en novembre 2017, dont les premiers essais routiers vont prochainement démarrer.

Créée en 2014 par Christophe Sapet et Robolution Capital (géré par 360° Capital Partners.), son actionnaire de référence, NAVYA a également à son capital les fonds Gravitation et Paris Region Venture Fund (Région Île-de-France) géré par Cap Decisif Management, ainsi que les groupes Valeo et Keolis.

Pour plus d'informations : www.navya.tech

² L'autonomie de niveau 5 caractérise les véhicules entièrement automatisés pouvant se passer de conducteur.



navya
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Contacts

NAVYA

Directeur marketing

Nicolas de Crémiers

communication@navya.tech

01 85 50 01 10

Directeur financier

Frank Maccary

finance@navya.tech

01 85 50 01 10

NewCap

Relations investisseurs

Marc Willaume / Julie Coulot

navya@newcap.eu

01 44 71 00 13

NewCap

Relations Médias

Nicolas Merigeau

navya@newcap.eu

01 44 71 94 98

Avertissement

Le document de base de la Société est disponible sur le site Internet dédié à l'introduction en bourse de NAVYA (www.navya-corp.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande adressée à la Société à l'adresse suivante : 1, rue du Docteur Pierre Fleury Papillon - 69100 Villeurbanne, France. La Société attire l'attention sur le Chapitre 4 du Document d'enregistrement, intitulé « Facteurs de risques ».

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à la Société ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions de la Société peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La Société n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « Etats membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par la Directive Prospectus ou (ii) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (une « authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées



NAVYA
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la Société n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre au public de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse proviennent de sources tierces. Les publications professionnelles, études et enquêtes tierces incluent généralement une mention indiquant que les données présentées ont été obtenues de sources jugées fiables, sans qu'il y ait toutefois de garantie quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Bien que la Société estime que chacune de ces publications, études et enquêtes ait été préparée par des sources dignes de confiance, la Société n'a pas procédé à une vérification indépendante des données qui y figurent. En outre, certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse sont issues de recherches et d'estimations réalisées par la Société sur la base des connaissances et de l'expérience de sa direction concernant les marchés sur lesquels la Société est présente. Bien que la Société les juge raisonnables et fiables, lesdites recherches et estimations, ainsi que la méthodologie et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent, n'ont pas été vérifiées par des sources indépendantes afin de s'assurer de leur exactitude et de leur exhaustivité et elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir certains éléments prospectifs, convictions ou opinions, y compris des déclarations relatives à l'activité, aux conditions financières, aux stratégies de la Société, à son développement et à la croissance de son chiffre d'affaires, aux résultats d'exploitation et aux projets, tendances, objectifs et attentes de la Société et de ses filiales. Les éléments prospectifs se reconnaissent souvent à l'emploi de verbes tels que « croire », « s'attendre à », « risquer », « envisager », « estimer », « viser », « planifier », « prévoir », « continuer », « supposer », « se positionner », « anticiper », ou de leur forme négative, de verbes au futur ou au conditionnel et d'autres expressions similaires. Les éléments prospectifs figurant dans les documents d'information traduisent les convictions et attentes de la Société et impliquent des risques et incertitudes en ce qu'ils ont trait à des événements et dépendent de circonstances futures. Lesdits risques et incertitudes sont notamment ceux évoqués ou identifiés au chapitre 4, « Facteurs de risque », du Document de Base. Malgré tous les efforts entrepris par la Société pour identifier les principaux facteurs en raison desquels les résultats réels pourraient varier sensiblement, plusieurs autres facteurs sont susceptibles de faire varier sensiblement les résultats et évolutions réels de ceux exprimés ou sous-entendus par ces éléments ou prévisions et il ne peut être garanti que les informations figurant dans les éléments prospectifs correspondront effectivement aux résultats réels. Les résultats antérieurs de la Société et de ses filiales ne sauraient servir d'indication quant à leurs résultats futurs. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces éléments ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Les éléments prospectifs figurant dans le présent communiqué de



navya
be fluid

Une longueur d'avance sur le
marché du véhicule autonome

*Le présent document ne doit pas être diffusé, ni directement, ni indirectement,
aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

*presse sont valables uniquement à la date de leur publication et la Société décline
expressément toute obligation ou tout engagement à en communiquer une quelconque mise
à jour ou révision visant à faire état d'éventuelles évolutions des attentes ou des événements,
conditions ou circonstances sur lesquels se fondent ces éléments prospectifs.*